

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 152 (1972)

Vereinsnachrichten: Programme général

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II

Assemblée annuelle à Lucerne 1972

Jahresversammlung in Luzern 1972

Congresso annuale a Lucerna 1972

Programme général

Vendredi 13 octobre 1972

09.00-12.00 Séances des sections

14.15 Salle du Musée suisse des transports:

Prélude musical avec le concours de Marianne Pulver, flûte, Albor Rosenfeld, violon, Christoph Enderle, alto, Florian Kersten, violoncelle:
Mozart: Flötenquartett in C-Dur KV 285 b
Allegro - andantino - adagio - allegro

Séance administrative de la SHSN
sous la direction du président central
Prof. A. Lombard, Genève

Ordre du jour:

1. Rapport du Président et du Comité Central pour l'année 1971/72
2. Remise du Prix Schläfli
3. Comptes 1971 et rapport des vérificateurs
4. Budget établi par le Comité Central pour 1973
5. Approbation du procès-verbal de la 66ème séance du Sénat
6. Rapport de la 67ème séance du Sénat du 13.5.1972
7. Rapport de la séance extraordinaire du Sénat du 5.2.1972
8. Modifications des Statuts
9. Session annuelle 1973
10. Divers et propositions individuelles

15.00 Discours d'ouverture du président annuel, Dr. J. Aregger, Ebikon/Lucerne: Der Pilatus. Geschichtliches und Naturwissenschaftliches

- 16.00 Récréation
Visite libre du Musée suisse des transports
- 17.30 Démonstration spéciale au Planétarium Longines
- 20.15 Réception au Jardin des Glaciers
- Samedi 14 octobre
- Conférences générales à l'aula du Lycée cantonal Alpenquai. Thème: "Neuere Erkenntnisse der Verhaltensforschung"
- 08.30 "Früherfahrung und Verhalten". Dr. Friedrich Schutz, Max-Planck-Institut für Verhaltensphysiologie, Seewiesen/München
- 09.30 "Arterhaltung und Verhalten". Prof.Dr. Beat Tschanz, Zoologisches Institut der Universität Bern
- 11.00 "Neurophysiologie und Verhalten". Prof.Dr. R. Wehner, Zoologisch-Vergl.Anatomisches Institut der Universität Zürich
- 12.30 Déjeuners par sections
- 14.00 Séances des sections
- 17.00 Lycée cantonal Alpenquai, 2e étage, salle 4
"Conférence Markus-Guggenheim" organisée par la section Histoire de la Médecine et des Sciences naturelles
Prof. Guido Majno, Département de Pathologie de L'Université de Genève: "L'histoire de l'inflammation"
- 17.15 Lycée cantonal Alpenquai, 1er étage, salle 4
Symposium de la section Logique et Philosophie des Sciences "Le rôle des modèles en mathématique"
Prof. Jean de Siebenthal, EPFL, Lausanne
Prof. Ernst Specker, ETH, Zürich
- 20.00 Banquet et soirée récréative à l'Hôtel Union
- Dimanche 15 octobre
- 08.00-10.30 Séances des sections
au choix: Excursion de la Société suisse de Géographie en bateau à moteur. Explications du Dr. R. Martin, Lucerne "Probleme der Landschaftsschutzplanung am Vierwaldstättersee"
- 08.30 Départ au débarcadère "Bürgenstock" près de la Maison des Congrès. Trajet: Lucerne - Schönbühl - Meggenhorn - Altstad - Hertenstein - Weggis - Riedsort - Kehrsiten - Stansstad - Alpnachstad

Possibilités: a) Excursion sur le Pilate, b) Retour à Lucerne en bateau (arrivée à Lucerne: 12.30 environ)

ou Visite du Laboratoire hydrobiologique de l'ETH à Kastanienbaum, commentée par le Dr. H. Ambühl, EAWAG, Dübendorf

09.00 Rendez-vous à l'Inseli près de la Maison des Congrès.
Départ en autocar ou en bateau pour Kastanienbaum

11.00 Départ pour Alpnachstad
Possibilités: a) Excursion sur le Pilate, b) Retour à Lucerne (arrivée à Lucerne: 12.30 environ)

Excursion sur le Pilate

11.08 Départ à Lucerne gare CFF pour Alpnachstad

11.45 Montée par chemin de fer sur le Pilate

13.00 Déjeuner à l'Hotel Kulm

14.30 Petite excursion. Orientations géographiques et géologiques

dès 16.00 Descente en téléphérique à Kriens
Départ par autobus pour Lucerne

Départ des trains en direction de

Bâle 17.19 18.56 20.20

Berne 17.31 19.18 21.20

Zurich 17.24 18.59 21.12

Lugano 17.27 19.02

Programme des dames

Samedi 14 octobre

10.00-11.30 Visite commentée de la ville (Thomas Küng, Lucerne)
Rendez-vous devant la poste principale près de la gare

Excursion sur le Bürgenstock

14.00 Rendez-vous au débarcadère No 1, en face de la gare

14.10 Départ en bateau

18.10 Retour à Lucerne

Expositions

1. Lycée cantonal Alpenquai: Atlas géographique de la Suisse
2. Lycée cantonal Alpenquai: Planification universitaire Lucerne
3. Bibliothèque centrale: Documentation sur le Pilate

152e Assemblée générale de la SHSN

Vendredi 13 octobre 1972 à 14 h. 15 à Lucerne
sous la présidence du Prof. A. Lombard, Président Central
Procès-verbal: Mlle M. Vogel, secrétaire

Ordre du jour:

- 1) Rapport du Président et du Comité Central pour l'année 1971/72
- 2) Remise du Prix Schläfli
- 3) Comptes 1971 et rapport des vérificateurs
- 4) Budget établi par le Comité Central pour 1973
- 5) Approbation du procès-verbal de la 66ème séance du Sénat
- 6) Rapport de la 67ème séance du Sénat du 13 mai 1972
- 7) Rapport de la séance extraordinaire du Sénat du 5.2.1972
- 8) Modifications des Statuts
- 9) Session annuelle 1973
- 10) Divers et propositions individuelles

La séance administrative, fidèle à la tradition, commence par un prélude musical. Cette année, le Quartette pour flûte en do mineur, KV 285 b, de Mozart est interprété par Marianne Pulver, flûte, Albor Rosenfeld, violon, Christoph Enderle, alto, Florian Kersten, violoncelle. Leur excellente performance est vivement applaudie.

Le Président Central ouvre la séance à 14 h. 50 et souhaite la bienvenue aux délégués des autorités de la ville et du Canton de Lucerne, au Président annuel ainsi qu'à son Comité et aux délégués du D.F.I. et de la Division de la Science et de la Recherche. Il salue les membres du Comité Central de Bâle, excuse l'absence du Prof. K. Schmid, Président du Conseil Suisse de la Science et lit un message de félicitations de l'association "Pro Pilatus".

- 1) Rapport du Président et du Comité Central pour l'année 1971/1972

L'année administrative qui s'est écoulée depuis la dernière réunion de Fribourg a été très chargée.

Le Secrétariat général à Berne, accepté par le Sénat, est entré en fonction le 1er mai de cette année. Le titulaire de ce poste est M. Beat Sitter, Dr ès lettres, secondé par Mlle Graf. Ce secrétariat fonctionne également pour notre organisation-soeur, la Société Suisse des Sciences Humaines. Ses tâches, en ce qui nous concerne, consistent à coordonner nos activités avec celles de la Division de la Recherche et de la Science, du Conseil Suisse de la Science et du Fonds National. Il a également pour mission de préparer la requête auprès du Parlement afin d'obtenir un statut de reconnaissance et un budget enfin plus large.

Cette première année a donné des résultats très positifs.

Le Sénat s'est réuni à deux reprises, la première fois pour autoriser le C.C. à entrer en relation avec le FN au sujet de nos crédits de recherche. La seconde assemblée fut réservée, comme chaque année, aux questions statutaires. Vous en avez pris connaissance et aurez certainement remarqué les importants chapitres réservés à la politique scientifique de notre société. Nous devons nous préparer à assumer un rôle plus actif que par le passé parmi les organisations scientifiques suisses. Ce rôle consiste avant tout à établir une information et des contacts avec les nombreuses commissions et sociétés que nous représentons et à les aider dans leurs publications, conférences, symposia et contacts avec l'étranger. Ce sont le Conseil Suisse de la Science et la Division de la Science et de la Recherche qui sont chargés d'élaborer une politique scientifique, d'établir des options et cela n'est plus notre rôle. Nous travaylons en étroit contact avec eux.

Le rapport du Président au Sénat mentionne également la transformation des Commissions géologique, géotechnique et géophysique. J'ai reçu la semaine dernière le projet du Département de l'Intérieur et l'ai transmis pour premier préavis aux Présidents des Commissions intéressées.

Le C.C. est informé, mais il est prématûr de vous en dire plus aujourd'hui. Constatons que nous sommes en train de régler un des points les plus critiques de notre organisation actuelle et qu'une fois ce problème résolu, nous présenterons au Département de l'Intérieur un budget plus conforme à nos activités.

Le budget 1973 qui vous est présenté et que vous devrez approuver est basé sur les nouvelles directives qui sont la conséquence directe de notre politique telle qu'elle a été définie et acceptée au Sénat. Vous y trouverez les postes nouveaux correspondants. Je dois cependant vous prévenir que ce budget ne peut être accepté que si le crédit des trois commissions géologiques est repris par

la Confédération au 1er janvier 1973. Cette date a été fixée par le C.C. qui voulait commencer son nouveau programme dès l'année prochaine. Il faut plutôt s'attendre à le différer encore d'une année, malgré tous nos efforts. Je regrette de m'être étendu si longtemps sur ce point mais il est essentiel que vous soyez informés de nos problèmes financiers. Ils sont à l'origine des restrictions que nous devons faire chaque année et qui provoquent des doléances souvent justifiées.

Je tiens à exprimer au Chef du Département Fédéral de l'Intérieur, Monsieur le Conseiller fédéral Tschudi, la gratitude de notre Société pour l'intérêt actif qu'il porte à notre avenir. Le Chef de la Division de la Science et de la Recherche, le Prof. U. Hochstrasser, suit également de près nos activités et nous a montré à plusieurs reprises son désir de collaboration, suivi par ses collaborateurs, M. Gilliéron en particulier.

Il n'y a guère de mois que des rencontres n'aient lieu avec le Président du Conseil de la Science, le Prof. K. Schmid et son Secrétaire général, M. A. Vifian. Nous pouvons compter sur eux pour donner une orientation logique et cohérente à nos travaux.

Le Président du Conseil de la Recherche du Fonds National, M. le Prof. O. Reverdin, et son Secrétaire général, le Dr P. Fricker, ont étudié la plupart de nos requêtes avec compréhension et avec le désir d'arriver à un accord.

J'ai à exprimer les remerciements de notre Société aux instances que j'ai citées plus haut et adresse, pour finir, un message à nos deux Sociétés-soeurs, l'Académie Suisse des Sciences Médicales et à la Société Suisse des Sciences Humaines. Cette dernière en particulier suit une trajectoire parallèle à la nôtre dans un esprit de collaboration constante.

L'effectif de notre Société s'élevait à 1400 sociétaires. Nous avons eu le regret de compter 16 décès. Leur départ est compensé par 24 nouvelles admissions. Les démissions nous sont parvenues au nombre de 5, ce que nous regrettons.

Les Commissions et Sociétés nouvellement formées sont:

- la Commission de Géophysique
- la Société Suisse de recherches sur la nutrition,

et les Comités suisses pour le GARP, le projet "Geodynamics", l'ICIPE, l'IUFOST, l'IUNS et le SCOR. Leurs

membres figurent dans le rapport du Sénat.

J'ai le plaisir de vous annoncer que la réunion annuelle de 1973 aura lieu au Tessin et celle de 1974 à Neuchâtel.

Pour terminer, j'exprime ma gratitude aux membres du C.C. et à nos secrétaires pour leur fidèle et précieuse collaboration. Je voudrais également mentionner le Comité annuel de Lucerne qui nous reçoit avec cordialité et sans compter sa peine et son enthousiasme. A lui vont également nos remerciements.

Le Président central soumet son rapport au vote. Il est accepté à l'unanimité.

2) Remise du Prix Schläfli

Le Prix est accordé aux travaux suivants:

- "AUXOS" de M. François Widmer, Lausanne
- "TAXO" de M. Jürg Bruno Bucher, Zurich

Les Lauréats en seront informés par écrit.

3) Comptes 1971 et rapport des vérificateurs

Les comptes 1971 ainsi que le rapport des vérificateurs ayant été publiés dans les Actes administratifs 1971, le Président Central les soumet au vote.

Ils sont acceptés avec une abstention.

4) Budget établi par le Comité Central pour 1973

Le Budget du Comité Central est brièvement commenté par le Président Central qui informe l'assemblée que si la Confédération refusait d'accorder à la SHSN le crédit demandé pour 1973, le C.C. devra, pour cette année encore, continuer sous l'ancien régime.

Toutefois, le budget 1974 tiendra de nouveau compte des tâches d'académie de la SHSN.

M. Steinlin - Société Suisse d'Astrophysique et d'Astronomie - demande pourquoi le budget 1973 des Commissions et Sociétés n'est pas présenté à l'Assemblée générale, mais seulement le budget du C.C..

Le Trésorier central répond que le budget des Commissions et Sociétés ne doit, statutairement, être soumis qu'au Sénat. Le Budget central, par contre, après avoir été approuvé par le Sénat, doit être ratifié par l'Assemblée générale.

Le Budget Central est accepté à l'unanimité.

5) Approbation du Procès-verbal de la 66ème Séance du Sénat

Ce P.V. a été publié dans les Actes administratifs 1971. Il est accepté avec 1 voix contraire et une abstention.

6) Rapport de la 67ème Séance du Sénat du 13 mai 1972

Ce rapport a été envoyé à tous les membres de la Société en même temps que le programme définitif de l'A.G. Le Président Central ouvre la discussion.

M. Nabholz - Président de la Commission Géologique Suisse - tient à exprimer son inquiétude au sujet des idées exposées par le Président dans ce rapport concernant les levers géologiques à l'échelle du pays. Il a toutefois pu en discuter avec le Président Central juste avant cette séance. Le point est donc réglé.

Le Président Central confirme à l'assemblée qu'il est absolument nécessaire que la SHSN garde un certain contrôle scientifique du Service géologique fédéral.

M. Piron s'étonne du fait que le Comité Central semble s'ingérer dans les affaires des commissions. Il a toujours eu pour principe, jusqu'ici, de respecter leur autonomie.

Le Président Central répond qu'il s'agit là d'une question de nuance, mais qu'il est essentiel, dans ce cas, de maintenir le contact entre un futur service fédéral d'une part, les universités et les savants de l'autre. Une commission serait créée à cet effet.

7) Rapport de la séance extraordinaire du Sénat du 5 février 1972

Ce rapport a été envoyé à tous les membres en même temps que celui du 13 mai 1972.

Il n'y a aucune discussion à ce sujet.

8) Modifications des Statuts

Après une brève introduction par le Secrétaire Central, l'Assemblée générale accepte, avec une voix contraire, les modifications suivantes:

Page 9

par. 31, al. 2

nouvelle rédaction:

La direction centrale se compose du président, du vice-président, du secrétaire, du caissier et d'assesseurs.

par. 32, al. 2

Supprimer le montant de Fr. 1000.-- de l'alinéa qui deviendra:

Elle peut voter un crédit annuel pour des dépenses extraordinaires.

Page 12

par. 39

nouvelle rédaction:

Les rapports annuels des commissions destinés à être publiés dans les comptes rendus des délibérations doivent être remis à la direction centrale dans les délais qu'elle fixe dans les directives. Il en est de même des comptes annuels.

(En ce qui concerne la signature, v. par. 52 et 53).

Page 16

par. 55

La proposition de M. Baer de remplacer "entreprises" par "organismes" est acceptée. La nouvelle rédaction devient: Les organismes subventionnés par la Confédération (commissions, sociétés spécialisées etc.) communiqueront à la direction centrale, dans les délais fixés dans ses directives, leurs comptes annuels, ainsi que les rapports nécessaires (par. 40), pour qu'ils puissent être examinés par l'organe de révision et la direction centrale.

Le Président Central ajoute que le C.C. n'a pas oublié la proposition de M. Nickel concernant l'unification des cotisations mais cela ne pourra se réaliser avant que la Confédération ait donné son accord au nouveau budget de la SHSN.

9) Session annuelle 1973

La réunion annuelle aura lieu à Trevano/Lugano. Une feuille avec la composition du Comité annuel a été distribuée à l'entrée. M. l'Ing. Ugo Sadis a été élu président annuel 1973.

10) Divers et propositions individuelles

M. A. von Muralt, Berne, demande que le paragraphe du rapport du Président Central au Sénat du 13 mai 1972, concernant les difficultés dans les relations entre le FN et la SHSN soit formulé plus simplement. Il est d'avis que la SHSN devrait accepter les critiques du FN et les prendre pour un encouragement à animer et améliorer l'activité des commissions.

Le Président Central répond que le C.C. en prend note. Il souligne, toutefois, que ce qui inquiète le C.C. avant tout, ce sont les reproches du FN concernant le caractère de routine des travaux de recherches de nos commissions. C'est sur ce point que la SHSN aurait besoin de plus de compréhension et d'un élargissement des principes de la part du FN.

M. Bandi, Président de la Société Suisse des Sciences Humaines, Berne, transmet à l'Assemblée générale les messages de cette Société. Il remercie le C.C. et le Président Central de l'effort fait pour réaliser une bonne collaboration qui a abouti à la création d'un Secrétariat général SSSH/SHSN. Il mentionne également l'excellent travail accompli par les deux Sociétés en vue de publications interdisciplinaires. Il souligne l'importance d'une collaboration étroite pour obtenir le statut de reconnaissance. Les Sociétés faîtières doivent veiller à ce que soit maintenu la recherche traditionnelle et sérieuse là où elle est menacée. Tous les efforts devraient être faits pour gagner les jeunes chercheurs à l'idée des sociétés faîtières.

Le Président Central remercie M. Bandi de son message. Il constate que les soucis des deux Sociétés sont les mêmes, spécialement en ce qui concerne les jeunes chercheurs. Pour faire un pas dans cette direction, le C.C. a prévu l'organisation de conférences itinérantes surtout dans les villes non-universitaires.

Madame Tanner, Wallington (GB), soulève le problème de ceux qui sont membre de plusieurs sociétés et qui reçoivent souvent la même documentation de chacune des sociétés.

Le Président Central répond que cette question est comprise dans la réorganisation de la Société (Proposition M. Nickel) mais ne pourra trouver une solution avant d'avoir une réponse du Conseil fédéral au sujet du budget.

La séance est levée à 15 h. 30.